

[www.wacommissionondrugs.org](http://www.wacommissionondrugs.org)

## Le mythe narcoterroriste au Sahel

Document de référence de la WACD n°4<sup>1</sup>

*Wolfram Lacher*



---

<sup>1</sup> Ce document s'inscrit dans une série de documents de référence préparés pour la Commission ouest-africaine sur l'impact du trafic de drogue sur la gouvernance, la sécurité et le développement en Afrique de l'Ouest (WACD). Le responsable de cette série est Camino Kavanagh, Senior Fellow, NYU Center on International Cooperation.

Ce document de référence a été préparé pour la Commission ouest-africaine sur l'impact du trafic de drogue sur la gouvernance, la sécurité et le développement en Afrique de l'Ouest (WACD).

Les opinions exprimées dans ce document ne reflètent pas nécessairement les vues de la WACD.



La présente publication a été élaborée avec l'aide de l'Union européenne. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité de l'auteur et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.

---

Wolfram Lacher est chercheur associé à l'Institut allemand pour les Affaires internationales et la sécurité (SWP) de Berlin, Allemagne.

# Le mythe narcoterroriste au Sahel

## 1 INTRODUCTION

L'essor d'activités extrémistes dans la région sahélo-saharienne depuis 2005 a eu lieu parallèlement au développement du nombre de réseaux de trafic de drogues dans la région. Mais ces deux développements sont-ils liés ? Si oui, comment le sont-ils ?

L'implication présumée d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) et du Mouvement pour le monothéisme et le jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO) dans le trafic de stupéfiants est tenue pour acquise par de nombreux médias.<sup>2</sup> Les responsables des gouvernements malien et français traitent de plus en plus souvent leurs adversaires dans le nord du Mali de « narco-djihadistes ».<sup>3</sup>

Cet article examine les éléments de preuve de liens entre le trafic de stupéfiants et l'activité extrémiste dans la région sahélo-saharienne. Si nous démontrons que ces liens existent clairement, nous soutenons cependant que le rôle des groupes extrémistes dans le trafic de drogue a souvent été exagéré. Il serait erroné de voir un complexe 'narcoterroriste' au Sahel. Premièrement, une grande partie des preuves produites pour justifier ces affirmations peuvent être facilement discréditées ou sont invérifiables. Deuxièmement, plutôt que ces deux groupes extrémistes en tant que tels, l'implication dans le trafic des stupéfiants semble concerner certains individus et certains groupes proches ou au sein du MUJAO et d'AQMI. Dans les deux groupes, des membres poursuivent des objectifs multiples et parfois contradictoires. Troisièmement, de nombreux autres acteurs jouent un rôle plus important dans le trafic de stupéfiants, notamment des membres de l'establishment du monde politique et des affaires du nord du Mali, du Niger et des capitales de la région ainsi que les dirigeants de groupes armés dits « laïcs ». Quatrièmement, l'accent mis sur les liens entre le trafic de stupéfiants et le terrorisme dans le Sahel ne vise qu'à occulter le rôle d'acteurs étatiques et de la corruption qui contribuent à l'essor de la criminalité organisée. Cinquièmement, les profits dégagés des enlèvements contre demande de rançon ont joué un rôle bien plus important dans la montée d'AQMI et du MUJAO.

## 2 EXAMEN DES ELEMENTS DE PREUVE

Même avant le conflit qui sévit actuellement au Mali, certains rapports avaient commencé à lier la montée d'AQMI à l'accroissement du trafic de stupéfiants à travers le Sahel. Ces affirmations se sont généralisées au fur et à mesure que l'attention médiatique s'est accrue avec l'occupation du nord du Mali par des groupes extrémistes au cours de l'année 2012. Toutefois, certains des exemples saillants produits dans ces rapports visant à prouver l'existence d'un lien entre la drogue et le terrorisme posent de sérieux problèmes.

En 2009, un tribunal new-yorkais a mis en examen trois ressortissants maliens pour délits de narcoterrorisme, semblant établir un lien entre AQMI, les FARC de Colombie et les trafiquants de cocaïne.<sup>4</sup> Le cas a été rapidement repris par des centres de recherches et les médias comme preuve que le trafic de cocaïne était le « nouveau modèle économique d'Al-Qaïda ».<sup>5</sup> Le cas portait en réalité sur un agent infiltré de la *Drug Enforcement Administration* (DEA) américaine se faisant passer pour un représentant des FARC, alors que les trois ressortissants maliens avaient affirmé qu'ils pouvaient obtenir la protection d'AQMI d'une cargaison de cocaïne à travers le Sahara. Rien ne suggère qu'il ne s'agissait d'autre chose que d'une allégation fallacieuse destinée à impressionner leur supposé

---

<sup>2</sup> Voir, par exemple, Hirsch (2013), Ould Idoumou (2012), Le Roux (2012) et Diiffalah (2013).

<sup>3</sup> Voir, par exemple, Barluet (2012) et Traoré (2013).

<sup>4</sup> Cour de district des Etats-Unis 2009.

<sup>5</sup> Vardi (2009). Voir aussi Pham (2010) et Savage (2012).

partenaire d'affaires. Les trois Maliens ont été condamnés à des peines de prison, mais les accusations de conspiration de narco-terrorisme ont finalement été abandonnées.<sup>6</sup>

L'implication présumée d'AQMI dans le trafic de drogues a été délibérément exagérée dans un autre épisode : le démantèlement d'un réseau de trafiquants axé sur des ressortissants sahraouis, en décembre 2010.<sup>7</sup> Les informations diffusées par les médias ont laissé entendre que le réseau comptait parmi ses membres le Sultan Ould Badi qui, à l'époque, était connu comme facilitateur d'AQMI et aurait été impliqué dans des enlèvements et dans le trafic de stupéfiants.<sup>8</sup> Les médias marocains se sont immédiatement saisi du cas qui établissait, selon eux, un lien entre le Polisario, AQMI et le trafic de drogues.<sup>9</sup> Il s'est rapidement avéré, toutefois, que l'individu arrêté n'était pas Ould Badi mais une autre personne portant le même nom.<sup>10</sup>

Le Gouvernement marocain a, à maintes reprises, cherché à démontrer que des éléments d'AQMI et du Polisario avaient coopéré dans des activités criminelles. Bien que ces allégations soient plausibles, elles doivent être traitées avec prudence, compte tenu du grand intérêt qu'a le Maroc à discréditer le Polisario. Les affirmations du Ministre marocain de l'Intérieur selon lesquelles AQMI était impliqué dans un réseau de trafic de cocaïne démantelé par le Maroc en 2010 n'étaient étayées par aucune preuve; il semble qu'aucun membre d'AQMI n'ait été arrêté à l'issue de cet épisode.<sup>11</sup> Une autre tentative visant à établir de tels liens concernait Oumar Ould Sid Ahmed Hamma, alias al-Sahraoui, condamné par un tribunal mauritanien pour son implication dans l'enlèvement de trois Espagnols en 2009, pour le compte d'AQMI. Sahraoui, que certaines sources présentent comme un homme d'affaires malien originaire de la région de Tombouctou,<sup>12</sup> était décrit par les médias marocains et les lobbyistes pro-marocains en Occident comme un membre du Polisario,<sup>13</sup> tandis que les blogs pro-Polisario affirment que les documents produits à cet effet étaient des faux.<sup>14</sup> Et surtout, Sahraoui avait été inculpé et déclaré coupable pour son rôle dans l'enlèvement et non pas pour trafic de drogues.<sup>15</sup>

En avril 2013, le tabloïde britannique *Sunday Mirror* a annoncé une nouvelle qui a été largement reproduite comme preuve de l'implication d'AQMI dans le trafic de cocaïne.<sup>16</sup> L'article était basé sur la saisie, dans un port britannique, d'une cargaison de 168 kg de cocaïne en provenance du Sénégal.<sup>17</sup> Cependant, selon le « *Mirror* », il s'agissait d'une cargaison d'une valeur de 168 millions de livres sterling, et AQMI aurait été impliqué dans le trafic de la marchandise. Malgré la nature douteuse de la source, ce rapport a été repris par la suite par d'autres qui ne se sont apparemment pas posé la question de savoir en quoi AQMI pourrait être utile à des trafiquants de cocaïne empruntant des itinéraires maritimes via le Sénégal ou, comme le prétendait le « *Mirror* », via l'Algérie.<sup>18</sup>

Outre ces rapports dont les incohérences sont évidentes, d'autres allégations tout aussi invérifiables sont encore plus répandues. Un exemple en est un rapport établi en 2010 par un cabinet de conseil basé à Paris et dirigé par un ancien officier militaire israélien, qui laissait supposer qu'un représentant d'AQMI avait rencontré en Guinée-Bissau des barons de la drogue colombiens et des trafiquants bissau-guinéens. Le cabinet, qui n'est pas autrement connu pour son accès à des renseignements crédibles, citait simplement que son rapport était fondé sur « des sources

---

<sup>6</sup> Weiser (2012).

<sup>7</sup> AFP (2009).

<sup>8</sup> Voir Ambassade des Etats-Unis d'Amérique à Bamako (2009a, 2009c).

<sup>9</sup> Koné (2010), Koné et Ezzouak (2010).

<sup>10</sup> Jeune Afrique (2010).

<sup>11</sup> Siham (2010), Joahny (2011).

<sup>12</sup> Sahara Media (2010a).

<sup>13</sup> Atlas Info (2010).

<sup>14</sup> Diaspora sahraouie (2010).

<sup>15</sup> Canal RIM (2010).

<sup>16</sup> The Mirror (2013).

<sup>17</sup> Home Office du Royaume Uni (2013).

<sup>18</sup> Voir, par exemple, Edwards (2013) ainsi que Guèye et Oumar (2013).

sécuritaires actives dans la sous-région ».<sup>19</sup> Plus généralement, les informations diffusées par les médias qui se présentent comme des investigations sur le lien entre la drogue et le terrorisme ne fournissent pas la plupart du temps des preuves tangibles.<sup>20</sup> L'ouvrage du journaliste de RFI, Serge Daniel, paru en 2012 : *AQMI : L'Industrie de l'Enlèvement*, comporte un chapitre entier sur l'implication d'AQMI dans le trafic de drogues ; or, si ce chapitre est riche en détails sur l'incident d'Air Cocaïne en 2009 et la 'Polisario Connection', il ne donne aucun détail sur le rôle d'AQMI dans le trafic de stupéfiants.<sup>21</sup>

### 3 LIENS ENTRE LES EXTREMISTES ET LE TRAFIC DE STUPEFIANTS : UNE EVALUATION REALISTE

Comme l'indiquent ces différents exemples, en établissant un lien entre l'extrémisme et le trafic de drogues dans le Sahel, de nombreux observateurs se sont fondés sur des preuves erronées et, dans certains cas, sur une désinformation délibérée. Des analyses plus prudentes se sont bornées à prendre note « d'allégations » de tels liens tout en insistant sur les limites des preuves produites.<sup>22</sup> Une évaluation plus nuancée est nécessaire pour comprendre le rôle du trafic de stupéfiants dans la montée d'AQMI et du MUJAO. En effet, les preuves disponibles indiquent que des membres du MUJAO ou de proches alliés de ce groupe ont été régulièrement impliqués trafic de drogues. Cela concerne également les individus et les factions au sein d'AQMI qui se sont ultérieurement associés au MUJAO quand ce groupe a émergé à la fin de l'année 2011. La majeure partie des dirigeants du MUJAO avaient été affiliés à Mokhtar Belmokhtar au sein d'AQMI et le MUJAO a maintenu des liens étroits avec Belmokhtar tout au long de l'année 2012 et au-delà : pendant l'année 2012, Belmokhtar était essentiellement basé à l'intérieur et aux alentours de Gao et les attentats suicides de mai 2013 à Arlit et à Agadez (Niger) ont été revendiqués à la fois par le MUJAO et par le mouvement dissident d'AQMI créé par Belmokhtar : les « Signataires par le sang ».<sup>23</sup> En août 2013, ce mouvement a annoncé sa fusion avec le MUJAO et s'est renommé « al-Mourabitoune ».

Le MUJAO a été évoqué à maintes reprises en rapport avec des cargaisons de stupéfiants à travers le nord du Mali. En novembre 2012, le groupe s'est emparé d'un convoi de véhicules transportant du cannabis marocain dans la zone frontalière entre le Niger et le Mali ; le convoi aurait appartenu à une figure notable du groupe rebelle touareg MNLA. En mars 2013, un autre affrontement a opposé les deux côtés lorsqu'un convoi du MUJAO a été saisi par des rivaux du groupe associés au MNLA.<sup>24</sup> Le MUJAO et les réseaux qui l'ont précédé au sein d'AQMI sont liés au trafic de stupéfiants à travers trois figures principales : Mohamed Ould Ahmed Deya « Rouji », Chérif Ould Taher et Sultan Ould Badi – tous trois Arabes du Tilemsi, c'est-à-dire de la région au nord de Gao qui allait devenir un bastion du MUJAO. Ould Badi, que l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique à Bamako a décrit, en 2009, comme étant un « trafiquant bien connu et un facilitateur d'AQMI » et un « suspect principal des enlèvements d'AQMI »<sup>25</sup> a été l'un des fondateurs du MUJAO. En 2010, Rouji et vingt de ses complices ont été arrêtés et condamnés pour trafic de stupéfiants en Mauritanie ; Rouji a également été reconnu coupable d'implication dans les enlèvements d'AQMI, ainsi qu'Oumar al-Sahraoui et Belmokhtar, susmentionnés.<sup>26</sup> (Les vingt-et-un trafiquants de drogues déclarés coupables ont tous été extradés au Mali en septembre 2010 puis discrètement libérés à la suite de pressions espagnoles dans le cadre d'une transaction destinée à assurer la libération de deux otages espagnols).<sup>27</sup> Au

<sup>19</sup> Powelton (2010).

<sup>20</sup> Voir, par exemple, Hirsch (2013) et Freeman (2013).

<sup>21</sup> Voir Daniel (2012) : 161-82).

<sup>22</sup> Voir Conseil de sécurité des Nations Unies (2013: 4), UNODC (2013: 10) et Sénat de la République Française (2013).

<sup>23</sup> Voir Lebovich (2013b : 51-52).

<sup>24</sup> Communication par e-mail avec l'ancien responsable de l'agence de lutte contre le narcotrafic, juillet 2013. Voir aussi Niger Dépêches (2013) et Rühl (2013).

<sup>25</sup> Ambassade des Etats-Unis d'Amérique à Bamako (2009a, 2009c).

<sup>26</sup> Canal RIM (2010).

<sup>27</sup> Sahara Media (2010b).

début de l'année 2013, les autorités maliennes ont lancé des mandats d'arrêt contre Rouji et Cherif Ould Taher sur accusation de trafic de stupéfiants ; Ould Taher était également désigné comme membre du MUJAO.<sup>28</sup> Un journaliste algérien entretenant des liens étroits avec les services de renseignements a déclaré qu'Ould Taher avait été impliqué dans l'incident d' « Air Cocaïne » survenu en 2009 au nord de Gao.<sup>29</sup> Rouji et Ould Taher sont des hommes d'affaires qui ne se sont jamais ouvertement manifestés comme étant des leaders du MUJAO, préférant plutôt rester dans l'ombre. Mais, lors d'entretiens de l'auteur avec des membres éminents des communautés touarègues et arabes de Gao et de Tombouctou en 2012, Rouji et Ould Taher ont systématiquement été cités comme étant à la fois des bailleurs de fonds du MUJAO et d'importants trafiquants de drogues.<sup>30</sup> Selon les mêmes sources, d'autres hommes d'affaires de Gao réputés être impliqués dans le trafic de drogues ont également passé des accords avec le MUJAO.

Le MUJAO ne devrait toutefois pas être considéré comme une simple couverture pour des trafiquants de stupéfiants. Les actions du groupe, au sommet de son influence, en 2012, ont souvent été incompatibles avec les intérêts des réseaux de trafic de drogues. L'idéologie a, à l'évidence, joué un rôle majeur dans les efforts déployés par le MUJAO pour instaurer un ordre local à Gao, notamment par l'application sévère de châtiments corporels. Les attentats suicides du groupe contre les forces de sécurité algériennes à Tamanrasset (mars 2012) et à Ouargla (juin 2012) sembleraient également aller à l'encontre des intérêts d'un réseau de contrebande cherchant à ne pas attirer l'attention. Il est plus plausible de considérer que les éléments composant le MUJAO ont « des motivations multiples qui s'entrecroisent ». <sup>31</sup> En outre, les alliances opportunistes que certains hommes d'affaires-trafiquants ont établies avec le MUJAO ces dernières années ont été au moins partiellement démantelées sous la pression de l'intervention française.

Nonobstant l'implication de membres ou d'alliés du MUJAO dans le trafic de stupéfiants, il y a lieu de penser qu'AQMI n'a pas été un acteur principal dans les réseaux régionaux de trafic de stupéfiants. A titre d'exemple, plusieurs cas d'affrontements entre des factions adverses concernant des cargaisons de stupéfiants ont été rapportés entre 2007 et 2010 dans le nord du Mali mais, dans aucun d'entre eux, AQMI n'a été associé – les groupes impliqués étaient généralement décrits de par leurs liens avec des factions tribales rivales.<sup>32</sup> Le fait qu'AQMI ne figure pas dans ces rapports compromet également la crédibilité des allégations généralisées selon lesquelles AQMI, sans pour autant être directement impliqué dans le trafic de stupéfiants, aurait prélevé des taxes ou assuré une protection à des convois de drogues.<sup>33</sup>

Si certains trafiquants de stupéfiants maliens notoires du nord Mali ont été associés au MUJAO, d'autres ont délibérément choisi de prendre leurs distances avec AQMI ou de s'allier avec d'autres groupes armés. Un exemple en est les milices mobilisées par l'appareil sécuritaire malien dans les régions de Tombouctou et Gao à l'époque de l'ancien Président Amadou Toumani Touré. A Tombouctou, les milices étaient dirigées par des hommes d'affaires réputés être impliqués dans le trafic de drogues comme Dina Ould Daya,<sup>34</sup> Oumar Ould Ahmed et Moulay Ahmed, leur intérêts convergeant avec ceux d'Amadou Toumani Touré dans la lutte contre la rébellion d'Ibrahim Bahanga qui menaçait les itinéraires de contrebande.<sup>35</sup> Quand le conflit a éclaté en 2012, ces milices ont créé le Front national de libération de l'Azawad (FNLA), qui a ouvert la voie à la prise de Tombouctou par AQMI.<sup>36</sup> Parallèlement, Moulay Ahmed aurait également maintenu d'étroites relations avec le

---

<sup>28</sup> 22 septembre 2013.

<sup>29</sup> Tlemçani (2010) sur « Air Cocaïne », voir Journal du Dimanche (2011).

<sup>30</sup> Voir Lacher (2012 : 15).

<sup>31</sup> Lebovich 2012. Voir aussi *The Moor Next Door* (2012).

<sup>32</sup> Voir Ambassade des Etats-Unis d'Amérique à Bamako (2007, 2010) ; Scheele (2009: 88).

<sup>33</sup> Voir, par exemple, Le Roux (2012) et Diffalah (2013).

<sup>34</sup> Ould Daya fait partie des trafiquants de drogues suspectés contre lesquels les autorités maliennes ont lancé un mandat d'arrêt en janvier 2013. Voir 22 septembre (2013).

<sup>35</sup> Ambassade des Etats-Unis d'Amérique à Bamako (2009b).

<sup>36</sup> Lacher (2012 : 16).

MUJAO.<sup>37</sup> Par la suite, toutefois, le groupe a pris ses distances avec AQMI et a placé ses forces en garnison à proximité des frontières mauritanienne et algérienne. Après s’être renommé Mouvement arabe de l’Azawad (MAA), le groupe a finalement adopté un profil bas et rejoint un autre groupement politique arabe en suscitant des controverses majeures parmi les membres des communautés arabes maliennes qui cherchaient à exclure les trafiquants de drogues de leur plateforme politique.<sup>38</sup> (Lors d’une réunion tenue en juin 2012, les dirigeants des communautés arabes avaient explicitement pris leur distance avec le FNLA/MAA en raison des activités criminelles de ce dernier et avaient créé une organisation distincte : Al-Karama. Suite à l’intervention française, certaines parties d’Al-Karama – notamment son président, Mohamed Mahmoud al-Oumrani – ont créé ensemble une nouvelle organisation avec le MAA, tandis que d’autres membres d’al-Karama rejetaient cette orientation et suspendaient al-Oumrani de l’organisation.) En juin 2013, le MAA a signé une déclaration confirmant son soutien à l’accord conclu entre le Gouvernement malien et le MNLA, l’allié de la France dans la région de Kidal depuis janvier 2013.<sup>39</sup> Le MAA semble ainsi être bien positionné pour prendre part à tout règlement politique éventuel du conflit. Et donc, les personnages réputés être impliqués dans le trafic de stupéfiants se sont positionnés de tous les côtés du conflit dans le nord du Mali – y compris au sein du MNLA. A titre d’exemple, Deyti Ag Sidimou, figure centrale du MNLA (et temporairement d’Ansar Dine) et député, est recherché à la fois par les autorités algériennes et maliennes pour son implication présumée dans le trafic de stupéfiants.<sup>40</sup>

En résumé, AQMI et le MUJAO n’ont été ni les seuls ni les plus importants groupes impliqués dans le trafic de stupéfiants dans le nord du Mali – une zone qui, du reste, n’est pas indispensable au trafic transnational de drogues à travers l’Afrique de l’Ouest. A partir des Etats côtiers d’Afrique de l’Ouest, la cocaïne peut emprunter des itinéraires maritimes, aériens ou terrestres extrêmement flexibles et qui évoluent rapidement en réponse aux efforts de répression. Selon l’Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, les quantités globales de cocaïne ayant transité par l’Afrique de l’Ouest ont considérablement diminué depuis 2007/8.<sup>41</sup> Cette baisse a été probablement encore plus importante sur la voie terrestre sahélo-saharienne. Entre 2007 et 2010, les affrontements répétés à propos des cargaisons de cocaïne et l’incident d’« Air Cocaïne » en 2009 dans le nord du Mali ont donné à penser que la voie terrestre saharienne était utilisée pour la contrebande de cocaïne à grande échelle. Or, depuis le milieu de l’année 2010, aucune saisie de cocaïne n’a été enregistrée et aucun affrontement n’a été rapporté à propos de cargaisons de cocaïne sur cet itinéraire. Cette situation ne saurait s’expliquer uniquement par la volonté d’échapper aux contrôles puisque des quantités importantes de haschich continuent d’être saisies en Mauritanie, au Niger, en Algérie et en Libye.<sup>42</sup> La cocaïne saisie au Mali, au Niger et en Algérie entre 2011 et 2013 l’a été dans les aéroports de Bamako, de Niamey et d’Alger.<sup>43</sup> Rien ne donne à penser qu’AQMI ou le MUJAO jouerait un rôle dans le trafic de cocaïne via des aéroports internationaux – contrairement à la contrebande terrestre dans le Sahara, en ce que l’implication de groupes extrémistes dans le trafic via des passeurs aériens ne présenterait aucun avantage et ne ferait qu’accroître les risques encourus par les réseaux de contrebande.

L’autre flux majeur de stupéfiants dans la région – celui du haschich marocain transitant par le Sahel/Sahara d’ouest en est ou vers la Libye à destination de l’Europe ou de l’Egypte – se poursuit tout en montrant aussi des signes de flexibilité. En 2012, l’Algérie a enregistré une forte augmentation du nombre de saisies ; des tentatives avortées de cargaisons maritimes à grande échelle ont été également enregistrées du Maroc vers la Libye.<sup>44</sup> Au même moment, des quantités

---

<sup>37</sup> Entretiens, Nouakchott et Bamako, juillet 2012.

<sup>38</sup> Diop (2013).

<sup>39</sup> CMFPR et MAA (2013).

<sup>40</sup> Mandraud (2011), Niangaly (2011), La Dépêche (2012), 22 septembre (2013).

<sup>41</sup> UNODC (2013).

<sup>42</sup> Sur la Mauritanie et le Niger, voir Al Akhbar (2013a, 2013b), Le Sahel (2012) et Gouvernement du Niger (2013). Sur l’Algérie et la Libye, voir Yacoub (2012), AFP (2013) et Oufella (2013).

<sup>43</sup> Voir, par exemple, Le Sahel (2012), Ministère de la Justice (2013) et El Watan (2012a, 2012b).

<sup>44</sup> Yacoub (2012), AFP (2013) et Oufella (2013).

croissantes de stupéfiants ont semblé traverser la partie malienne qui était restée sous contrôle gouvernemental en 2012, par opposition au nord du Mali.<sup>45</sup> Tout cela semble indiquer que la voie terrestre Sahel-Sahara du nord du Mali est devenue moins attractive depuis 2011.<sup>46</sup> Du moins, rien ne porte à croire que le contrôle de certaines parties du nord du Mali par AQMI et le MUJAO en 2012 représentait une aubaine pour les réseaux régionaux de contrebande.

AQMI et le MUJAO ainsi que leur allié Ansar Dine sont devenues les principales forces militaires dans le nord du Mali en 2012. Il est évident que ce développement n'aurait pas été possible sans un solide soutien financier. A partir de cette analyse, il est peu probable que le trafic de drogues ait été la principale source de financement d'AQMI, bien qu'il ait pu considérablement contribué à la caisse de guerre du MUJAO. Lorsque l'on recherche les sources de financement des extrémistes au Sahel, les enlèvements apportent une réponse plus plausible. Il ne fait aucun doute que les deux groupes ont tiré de gros profits de l'enlèvement de ressortissants occidentaux. Le Gouvernement du Canada et de nombreux Gouvernements européens ont versé des rançons estimées entre 40 millions USD et 65 millions USD au total entre 2008 et 2012, voire davantage.<sup>47</sup> Dans le nord du Mali, les paiements de rançon de cette importance ont permis à AQMI et au MUJAO de devenir des forces militaires majeures et des alliés intéressants pour les élites locales.

#### 4 AU-DELA DU LIEN ENTRE LA DROGUE ET LE TERRORISME AU SAHEL-SAHARA

Plutôt qu'une conséquence directe de son implication dans le trafic de drogues, la montée d'AQMI et du MUJAO a eu des causes partagées avec l'augmentation du trafic de stupéfiants dans la région. Les réseaux criminels ont pu prospérer parce qu'ils étaient souvent contrôlés par des membres des élites locales et des agents de l'Etat qui se servaient de leurs profits pour s'enrichir personnellement et en guise de ressource politique.<sup>48</sup> Cela vaut autant pour le trafic de drogues que pour les enlèvements contre rançon, cette dernière activité servant de base à des arrangements entre les élites locales et les groupes extrémistes.

Concernant le trafic de drogues, l'implication des agents de l'Etat et des élites des milieux d'affaires et politiques est bien documentée. Un exemple patent en sont les milices créées par l'ancien Président malien Amadou Toumani Touré comme nous l'avons déjà mentionné. Les noms d'importants hommes d'affaires et maires de la région de Gao sont apparus à maintes reprises en relation avec l'incident d'« Air Cocaïne ».<sup>49</sup> En août 2007, le Lieutenant Colonel Lamana Ould Bou, officier de l'armée malienne très proche du directeur de la sécurité d'Etat à l'époque, a servi de médiateur dans un affrontement concernant une cargaison de cocaïne en organisant le retour de cette cargaison contre paiement. Bou a été ultérieurement exécuté par AQMI, un incident qui a été à maintes reprises expliqué par des désaccords sur une transaction d'armes.<sup>50</sup> En Mauritanie, Sid'Ahmed Ould Taya, neveu de l'ancien Président et agent de liaison d'Interpol en Mauritanie, s'est trouvé mêlé à une transaction de cocaïne en 2007 à l'aéroport de Nouadhibou. Sidi Mohamed Ould Haidallah, fils d'un autre ancien président, a été arrêté et déclaré coupable par un tribunal marocain en rapport avec cette affaire.<sup>51</sup> Au Niger, des cas de trafic de stupéfiants et d'armes ont été associés à un conseiller de l'ancien Président Mamadou Tandja, d'éminents hommes d'affaires et des personnalités importantes du parti actuellement au pouvoir dans le nord du Niger ainsi qu'à d'anciens leaders rebelles touaregs qui occupent aujourd'hui de hautes fonctions.<sup>52</sup> Au cours du

---

<sup>45</sup> Lebovich (2013a).

<sup>46</sup> Frintz (2013).

<sup>47</sup> Lacher (2012 : 9)

<sup>48</sup> Frintz (2013).

<sup>49</sup> Tlemçani (2010), Daniel (2012: 168-69), Lacher (2012: 12), Oberlé (2013).

<sup>50</sup> Voir Lacher (2012 :12-13), Ambassade des Etats-Unis d'Amérique à Bamako (2007, 2008).

<sup>51</sup> Amourag A. (2008), BBC (2010).

<sup>52</sup> Guichaoua (2009: 12-16), RFI (2011), Diallo (2012), Niger Dépêches (2013), Rühl (2013: 49-51).



premier semestre de 2013, de nombreuses sources à Niamey et à Tripoli ont signalé la création d'un nouveau réseau de contrebande dans le sud de la Libye par d'anciens chefs rebelles touarègues du Niger, un général de l'ère Kadhafi et un homme d'affaires-sénateur d'une province du sud algérien.<sup>53</sup>

Jusqu'à l'intervention française, il existait des liens évidents de complicité entre des agents de l'Etat et AQMI ou le MUJAO concernant le *business* des enlèvements. De proches alliés de Touré – notamment certaines de ces mêmes personnalités réputées être impliquées dans le trafic de drogues – ont servi d'intermédiaires dans les négociations de rançons, tout comme l'avait fait un conseiller du Président du Burkina Faso.<sup>54</sup> Les facilitateurs des négociations pour la libération d'otages auraient pris leur part sur le paiement des rançons,<sup>55</sup> ce qui explique pourquoi AQMI et le MUJAO ont pu établir des alliances avec des élites locales et pourquoi aussi l'Etat malien n'a rien tenté contre les groupes extrémistes jusqu'à l'éclatement du conflit armé en 2012.

En résumé, le trafic de stupéfiants – ainsi que la contrebande de nombreux autres produits – représente une source majeure d'enrichissement au Sahara. Pour réussir dans cette activité, les contrebandiers ont besoin de logistique, d'un réseau régional, d'armes et de protection politique. De même, les profits générés par le trafic de stupéfiants ont un profond impact sur les structures sociopolitiques en permettant aux trafiquants de s'acheter des armes, de l'influence et du prestige. Cela explique pourquoi le trafic de stupéfiants dans le Sahel-Sahara est aussi étroitement associé à des membres éminents des milieux politiques et des affaires et à des leaders de groupes armés – notamment les groupes extrémistes tels que le MUJAO.

## 5 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La montée d'AQMI et du MUJAO a été étroitement liée à leur implication dans des activités criminelles – en particulier dans les enlèvements contre rançon, mais aussi dans le trafic de stupéfiants. Toutefois, il serait erroné – et contreproductif – de réduire le problème du trafic de stupéfiants au Sahel-Sahara à un phénomène de « narco-terrorisme ».<sup>56</sup> Le débat sur le lien présumé entre la drogue et le terrorisme détourne l'attention des problèmes beaucoup plus fondamentaux qui ont permis au trafic de drogues de prospérer dans la région : la profonde implication d'agents de l'Etat et de membres des élites locales dans le crime organisée, notamment dans le trafic de stupéfiants. Si les groupes extrémistes étaient les principaux acteurs du trafic de drogues à travers le Sahara, l'offensive dirigée par les Français contre AQMI et le MUJAO au Mali aurait dû considérablement réduire le commerce de la drogue. Or, en réalité, les principaux acteurs du trafic régional sont bien placés pour revenir après le règlement du conflit, que ce soit du côté des groupes rebelles ou de celui de l'Etat malien.

Pour des Etats comme la Mauritanie, le Mali et le Niger, la question se résume à « contrôler les trafics ou perdre le Nord ».<sup>57</sup> En se reposant sur des alliés locaux dans les régions du nord, ces gouvernements sont tentés ou contraints de fermer les yeux sur l'implication des élites locales dans le trafic d'armes ou de stupéfiants. Les gouvernements de la région sont confrontés au dilemme suivant : les alliés ayant accès aux profits de la contrebande peuvent rapidement développer leur propre assise et, à terme, contester le contrôle du gouvernement central. Des variations de ce dilemme se sont jouées au cours des deux dernières années dans le sud de la Libye et dans le nord du Mali et du Niger.

---

<sup>53</sup> Entretiens, Niamey et Tripoli, février – avril 2013.

<sup>54</sup> Lacher (2012 : 13-15).

<sup>55</sup> Ambassade des Etats-Unis d'Amérique à Bamako (2008, 2009c).

<sup>56</sup> L'International Crisis Group avance un argument similaire (2013 : 28).

<sup>57</sup> Antil 2010.

Au vu de l'analyse qui précède, la Commission ouest-africaine des drogues (WACD) devrait plaider en faveur d'une compréhension du trafic de stupéfiants qui reconnaisse le problème central de la complicité et de l'implication d'agents de l'Etat et d'acteurs influents – notamment dans les pays où les gouvernements et les élites préfèrent montrer du doigt les groupes extrémistes. La WACD devrait décourager activement les approches réductionnistes visant à faire porter toute la responsabilité du trafic de stupéfiants à des groupes extrémistes. La lutte contre les stupéfiants ne peut être réduite à une lutte contre le terrorisme dans la région sahélo-saharienne. Une approche efficace de lutte contre les stupéfiants dans la région devrait comporter un appui à la réforme des stratégies de gouvernance et au renforcement des mécanismes de responsabilisation des fonctionnaires de l'Etat et des élites locales. En outre, quand les élites locales expriment leur résistance au rôle croissant des activités criminelles – comme lors de la réunion des communautés arabes du nord du Mali en juin 2012 – des acteurs extérieurs peuvent offrir leur reconnaissance et leur soutien à des initiatives locales.

L'assistance extérieure dans le domaine de la lutte contre les stupéfiants se concentre à ce jour sur le renforcement des capacités dans le secteur de sécurité. Tout en étant indubitablement importante, cette assistance technique ne donnera rien si elle n'est pas accompagnée d'une approche plus ferme des gouvernements à l'égard des trafiquants de drogue parmi les élites politiques et du monde des affaires. A cet égard, la nature transnationale des réseaux de trafic de stupéfiants pourrait représenter une opportunité pour les gouvernements du Sahel-Sahara : les enquêtes sur les transactions effectuées sur leur territoire national mais ayant impliqué des nationaux d'un pays voisin pourraient permettre aux organismes de lutte contre le trafic de stupéfiants et aux autorités judiciaires d'échapper aux pressions politiques auxquelles elles pourraient être exposées quand elles poursuivent des acteurs influents dans leur propre Etat. Et même lorsque ces enquêtes n'aboutissent pas à des arrestations et à des extraditions, elles devraient décourager les gouvernements d'accorder des positions politiques et un prestige à des personnes suspectées de trafic de drogue. La WACD devrait donc non seulement promouvoir une coopération plus étroite entre les responsables policiers et judiciaires dans la région mais aussi préconiser explicitement de mettre davantage l'accent sur la poursuite de ressortissants de pays voisins impliqués dans des affaires liées aux stupéfiants.

Les Etats côtiers ouest-africains demeurent les principales plaques tournantes régionales du trafic de cocaïne dans la région. En revanche, les réseaux de trafic de haschich et d'extrémistes sont sahariens plutôt que sahéliens. Presque tous les épisodes cités dans ce document ont fait ressortir l'importance de réseaux transsahariens : la zone de préoccupation couvre non seulement les membres de la CEDEAO que sont le Niger et le Mali mais aussi la Mauritanie, le Sahara occidental, le Maroc, l'Algérie, la Libye et le Tchad. Il ne suffit pas de renforcer la coopération entre les Etats de la CEDEAO: la WACD devrait inciter les gouvernements du Sahel à se tourner vers leurs voisins nord-africains et à encourager la coopération transsaharienne dans la lutte contre le trafic de stupéfiants et contre le terrorisme.

Enfin, ce document a aussi souligné que l'implication du MUJAO et de certaines parties d'AQMI dans le trafic de stupéfiants est étroitement associée aux ententes passées avec des élites locales concernant les enlèvements contre rançon. Nombre de ces mêmes acteurs se révèlent être les soutiens ou les bénéficiaires des enlèvements et des trafiquants de drogue. Parallèlement, le paiement de rançons semble avoir été une source plus importante de revenus pour ces deux groupes extrémistes. Bien que les enlèvements n'entrent pas dans le cadre de ses compétences, la WACD devrait soutenir les efforts régionaux destinés à interdire le paiement de rançons. Si les puissances extérieures continuent à exercer des pressions sur les gouvernements de la région pour faciliter les transactions liées aux demandes de rançon ou la libération de criminels coupables dans le cadre de ces transactions, la WACD devrait dénoncer publiquement ces transactions et encourager les gouvernements régionaux à en faire autant.

## 6 BIBLIOGRAPHIE

Antil A. Contrôler les trafics ou perdre le nord : Notes sur les trafics en Mauritanie. Notes de l'Ifri. Paris : Ifri ; 2009 : 20-37.

Coordination des Mouvements et Forces Patriotiques de Resistance (CMFPR), Mouvement Arabe de l'Azawad (MAA). Déclaration d'adhésion à l'accord préliminaire à l'élection présidentielle et aux pourparlers inclusifs de paix au Mali. Ouagadougou, 18 juin 2013.

Daniel S. AQMI : L'industrie de l'enlèvement. Paris : Fayard ; 2012.

Edwards C. *The crime terror nexus in West Africa*. RUSI Analysis, 15 mai 2013.  
<http://www.rusi.org/go.php?structureID=commentary&ref=C5193598A7994E#.Ud6iiXfTLWU>

Guichaoua Y. *Circumstantial Alliances and Loose Loyalties in Rebellion Making: The Case of Tuareg Insurgency in Northern Niger (2007-2009)*. Document de travail MICROCON. Brighton : University du Sussex, 2009. [http://www.microconflict.eu/publications/RWP20\\_YG.pdf](http://www.microconflict.eu/publications/RWP20_YG.pdf)

Home Office du Royaume Uni. *Cocaïne worth £17m seized by Border Force in Essex*. Londres : Gouvernement du Royaume Uni ; avril 2013. <https://www.gov.uk/government/news/cocaine-worth-17m-seized-by-border-force-in-essex>

International Crisis Group. Mali : sécuriser, dialoguer et réformer en profondeur. Rapport Afrique n° 201. Bruxelles : CCI ; 2013.

Julien S. Le Sahel comme espace de transit des stupéfiants. Acteurs et conséquences politiques. Hérodote 142 (3/2011) : 125-42.

Lacher W. (2011). *Organized crime and terrorism in the Sahel: Drivers, actors, options*. Commentaires du SWP. Berlin : SWP ; 2011.

Lacher W. (2012). *Organized crime and conflict in the Sahel-Sahara region*. Carnegie Papers. Washington D.C. : Carnegie Endowment for International Peace ; 2012.

Lebovich A. (2012). *Trying to understand MUJWA*. Blog Al-Wasat. 22 août 2012.  
<http://thewasat.wordpress.com/2012/08/22/trying-to-understand-mujwa/>

Lebovich A. (2013a). *Mali's bad trip: Field notes from the West African drug trade*. Foreign Policy. 15 mars 2013. [http://www.foreignpolicy.com/articles/2013/03/15/mali\\_s\\_bad\\_trip](http://www.foreignpolicy.com/articles/2013/03/15/mali_s_bad_trip)

Lebovich A. (2013b). *The local face of Jihadism in northern Mali*. CTC Sentinel ; vol. 2013 6, (6): 4-10.

Ministère de la Justice. Message du Ministre de la Justice à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre l'abus des substances illicites et des drogues : Notre pays a pied d'œuvre pour combattre le fléau. Niamey : Gouvernement du Niger ; 2013.  
<http://www.gouv.ne/index.php/component/content/article/45-actualites-des-ministeres/195-message-du-ministre-de-la-justice-a-l-occasion-de-la-journee-internationale-de-lutte-contre-l-abus-des-substances-illicites-et-des-drogues-notre-pays-a-pied-d-oeuvre-pour-combattre-le-fleau>

Peduzzi J-L. Physionomie et enjeux des trafics dans la bande sahélo-saharienne. Notes de l'Ifri. Paris : Ifri ; 2010.

Pham JP. *Emerging West African terror-drug nexus poses major security threat*. World Defense Review. 28 janvier 2010. <http://worlddefensereview.com/pham012810.shtml>

Sénat de la République Française. Rapport d'information fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées par le groupe de travail « Sahel », n° 720. Paris : Sénat ; 2013.

Sidibe K. *Security management in northern Mali: Criminal networks and conflict resolution mechanisms*. Publications de l'Institute of Development Studies. Brighton : IDS ; 2012.

*The Moor Next Door. Some things we may think about MUJWA*. Blog affiché le 30 mai 2012. <http://themoornextdoor.wordpress.com/2012/05/30/somethings-we-think-about-mujwa/>

UNDOC. *Transnational organized crime in West Africa: A threat assessment*. Vienne : 2013.

Conseil de sécurité des Nations Unies. Rapport du Secrétaire Général sur la criminalité organisée transnationale et le trafic illicite de stupéfiants en Afrique de l'Ouest et dans la région du Sahel, S/2013/359. New York : UNSC ; 2013.

US District Court, Southern District of New York. Etats-Unis d'Amérique c/ Oumar Issa, Harouna Touré et Idriss Abdelrahman. Indictment Crim 09 1244 ; 2009.

Ambassade des Etats-Unis d'Amérique à Bamako (2007). *Tuaregs and Arabs clash over drugs and cash in Northern Mali*. Câble diplomatique du 31 août 2007. <http://www.cablegatesearch.net/cable.php?id=07BAMAKO960>

Ambassade des Etats-Unis d'Amérique à Bamako (2008). *Berabiche and AQMI in Northern Mali*. Câble diplomatique du 17 avril 2008. <http://www.cablegatesearch.net/cable.php?id=08BAMAKO371>

Ambassade des Etats-Unis d'Amérique à Bamako (2009a). *A familiar name surfaces in the search for Canadian Diplomats' Kidnappers*. Câble diplomatique du 23 février 2009. <http://www.wikileaks.org/cable/2009/02/09BAMAKO106.html>

Ambassade des Etats-Unis d'Amérique à Bamako (2009b). *Prominent Tuareg's view of arab militias, rebellion and AQMI*. Câble diplomatique du 18 mars 2009. <http://www.cablegatesearch.net/cable.php?id=09BAMAKO163>

Ambassade des Etats-Unis d'Amérique à Bamako (2009c). *Electoral tensions in Tarkint: Where AQMI, Arab militias and Tuaregs meet*. Câble diplomatique du 8 mai 2009. <http://www.wikileaks.org/cable/2009/05/09BAMAKO280.html>

Sénat des Etats-Unis d'Amérique. *Confronting drug trafficking in West Africa*: audition devant le Sous-comité aux Affaires africaines du Comité des Relations étrangères. Sénat des Etats-Unis d'Amérique, 111<sup>ème</sup> Congrès, 1<sup>ère</sup> Session, 23 juin 2009. Washington/D.C.: U.S. Government Printing Office; 2009.

## Rapports de médias

22 septembre. Bureau du Procureur général près la Cour d'appel : Les 28 premières personnes poursuivies. 22 septembre. 13 février 2013

<http://www.maliweb.net/news/justice/2013/02/11/article,126634.html>

AFP (2009). Six trafiquants de drogue « majeurs » arrêtés au Mali. Agence France Presse. 9 décembre 2009.

<http://www.google.com/hostednews/afp/article/ALeqM5hkrHwHj7tdxQRWZLbi0R5gWs2NA?docId=CNG.62a22137f469f072689fa6696afc6142.c31&hl=en>

AFP (2013). Butin de 30 tonnes de drogue au large de la côte de la Libye. Agence France Presse. 23 février 2013. <https://now.mmedia.me/lb/en/international/30-ton-drug-haul-off-libya-coast>

Al Akhbar (2013a). Mauritanie-Mali : Saisie de 376 kg de drogue sur la frontière. Akhbar. 19 mars 2013. <http://fr.alkhbar.info/6305-0-Mauritanie-Mali-Saisie-de-376-kg-de-drogue-sur-la-frontiere.html>

Al Akhbar (2013b). Mauritanie : Découverte d'une cache de plus d'une tonne de drogue à Tiris Zemmour. Al Akhbar. 29 avril 2013. <http://fr.alkhbar.info/6602-0--Mauritanie-Decouverte-dune-cache-de-plus-dune-tonne-de-drogue-a-Tiris-Zemmour.html>

Amourag A. La Mauritanie plaque tournante de la cocaïne sud-américaine. Maroc Hebdo. 4 juillet 2008. [http://www.maroc-hebdo.press.ma/Site-Maroc-hebdo/archive/Archives\\_799/html\\_799/lamoauri.html](http://www.maroc-hebdo.press.ma/Site-Maroc-hebdo/archive/Archives_799/html_799/lamoauri.html)

Atlas Info. Charles Saint-Prot : « Une connexion Polisario-Aqmi ne peut être exclue ». Atlas Info. 18 septembre 2010. [http://www.atlasinfo.fr/Charles-Saint-Prot-Une-connexion-Polisario-Aqmi-ne-peut-etre-exclue\\_a9166.html](http://www.atlasinfo.fr/Charles-Saint-Prot-Une-connexion-Polisario-Aqmi-ne-peut-etre-exclue_a9166.html)

Barluet A. Fabius pointe la « menace narcoterroriste ». Le Figaro. 09 décembre 2012. <http://www.lefigaro.fr/international/2012/12/09/01003-20121209ARTFIG00205-fabius-pointe-la-menace-narcoterroriste.php>

BBC (2010). *Mauritania police chief jailed over cocaine ring*. BBC News. 12 février 2010. <http://news.bbc.co.uk/2/hi/africa/8512195.stm>

Canal RIM. Le parquet de Nouakchott décide des poursuites contre Mokhtar Belmoctar (Belaouar). Canal RIM. 30 mars 2010. <http://www.canalrim.info/article397.html>

(La) Dépêche. Les hommes influents d'Ansar Dine : Qui sont-ils ? La Dépêche. 23 juillet 2012. <http://www.maliweb.net/news/insecurite/2012/07/23/article,81637.html>

Diallo I. Niger : Aghali Alambo et Abta Hamidine, inculpés d'actes terroristes, libérés. Afrik.com. 2 avril 2012. <http://www.afrik.com/article25219.html>

Diaspora Sahraouie. Identité d'Omar Ould Hamma : les manipulations des services secrets marocains. Diaspora Sahraouie. 31 août 2010. <http://diasporasaharai.blogspot.de/2010/08/identite-domar-ould-hamma-les.html>

Diffalah S. Sahel. Les djihadistes et la « cocaine connection ». Nouvel Observateur. 1<sup>er</sup> mars 2013. <http://tempsreel.nouvelobs.com/guerre-au-mali/20130225.OBS9921/sahel-les-djihadiestes-et-la-cocaine-connection.html>

Diop M. Nouakchott abrite la naissance d'une structure des Arabes maliens. L'Indépendant. 10 avril 2013. <http://www.malijet.com/actualite-politique-au-mali/flash-info/69003-nouakhott-abrite-la-naissance-d%E2%80%99une-structure-des-arabes-maliens.html>

El Watan (2012a). Plus de deux kilogrammes de cocaïne saisis à l'aéroport d'Alger. El Watan. 10 mai 2012. <http://www.elwatan.com/archives/rubrique.php?ed=2012-05-10&rub=ew:w:une:actualite>

El Watan (2012b). Saisie de près de 1,5kg de cocaïne à l'aéroport International Houari-Boumediene. El Watan. 17 mai 2012. <http://www.elwatan.com/archives/rubrique.php?ed=2012-05-17&rub=ew:w:une:actualite>

Freeman C. Revealed : *How Saharan caravans of cocaine help to fund al-Qaeda in terrorists' North African domain*. The Telegraph. 26 janvier 2013. <http://www.telegraph.co.uk/news/worldnews/africaandindianocean/mali/9829099/Revealed-how-Saharan-caravans-of-cocaine-help-to-fund-al-Qaeda-in-terrorists-North-African-domain.html>

Frintz A. *Boots on the ground in the Sahel. Drugs: the new alternative economy of West Africa*. Le Monde Diplomatique. Février 2013. <http://mondediplo.com/2013/02/03drugs>

Guèye B, Oumar J. Le Maghreb lutte contre le narco-terrorisme. Magharebia. 6 mai 2013. [http://magharebia.com/en\\_GB/articles/awi/features/2013/05/06/feature-03](http://magharebia.com/en_GB/articles/awi/features/2013/05/06/feature-03)

Hirsch A. *Cocaine flows through Sahara as al-Qaeda cashes in on lawlessness*. The Guardian. 2 mai 2013. <http://www.guardian.co.uk/world/2013/may/02/cocaine-flows-through-sahara-al-qaeda>

Jeune Afrique. Démantèlement du réseau de trafic de drogue nommé Polisario. Jeune Afrique. 20 décembre 2010. <http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAWEB20101220131912/>

Joahny S. Un Français dans la tourmente d' « Air Cocaïne ». Le Journal du Dimanche. 24 juillet 2011. <http://www.lejdd.fr/Societe/Faits-divers/Actualite/Air-Cocaine-un-Francais-dans-la-tourmente-362475>

Koné I, Ezzouak M. Sahel : Sultan Ould Bady, le lien entre Polisario, AQMI et trafic de drogue ? Yabiladi. 13 décembre 2010. <http://www.yabiladi.com/articles/details/3920/sahel-sultan-ould-bady-lien.html>

Koné I. Narcotrafic au Sahel : Vers une overdose du Polisario ? Yabiladi. 21 décembre 2012. <http://www.yabiladi.com/articles/details/3992/narcotrafic-sahel-vers-overdose-polisario.html>

Le Roux G. Les djihadistes du Nord-Mali, nouveaux maillons du trafic de cocaïne vers l'Europe. France 24. 30 octobre 2012. <http://www.france24.com/fr/20121029-nord-mali-ddjihadistees-groupes-islamistes-desert-sahel-traffic-drogue-cocaine-amerique-latine-ansar-dine-aqmi-mujao>

Mandraud I. Alger s'inquiète du développement des trafics d'armes et de drogue à sa frontière. Le Monde. 4 octobre 2011. [http://www.lemonde.fr/afrique/article/2011/10/04/alger-s-inquiete-du-developpement-de-trafics-d-armes-et-de-drogue-a-sa-frontiere\\_1581911\\_3212.html](http://www.lemonde.fr/afrique/article/2011/10/04/alger-s-inquiete-du-developpement-de-trafics-d-armes-et-de-drogue-a-sa-frontiere_1581911_3212.html)

(The) Mirror. *Al Qaeda's £ 168 million cocaine smugglers: terror group flooding Britain with drugs*. The Mirror. 28 avril 2013. <http://www.mirror.co.uk/news/uk-news/al-qaedas-168million-cocaine-smugglers-1857934>

Niangaly A. Affaire Deyti Ag Sidimo : Pourquoi Bamako protège un narco trafiquant ? Le Prétoire. 6 octobre 2011. <http://www.maliweb.net/news/la-situation-politique-et-securitaire-au-nord/2011/10/06/article.30158.html>

Niger Dépêches. Niger : Le Mujao s'empare d'une importante cargaison de drogues. Niger Dépêches. 30 mars 2013.

[http://nigerdepeches.com/index.asp?affiche=News\\_Display.asp&ArticleID=1869&ID=75](http://nigerdepeches.com/index.asp?affiche=News_Display.asp&ArticleID=1869&ID=75) (site actuellement indisponible).

Oberlé T. À Gao, au Mali, sur la trace des barons de la coke. Le Figaro. 22 février 2013.

<http://www.lefigaro.fr/mon-figaro/2013/02/21/10001-20130221ARTFIG00728--gao-au-mali-sur-la-trace-des-barons-de-la-coke.php>

Oufella L. La drogue provient du Maroc : plus de 2,5 tonnes de résine de cannabis saisies à Maghina.

Tout sur l'Algérie. 16 avril 2013. <http://tsa-algerie.com/actualite/item/121-la-droque-provient-du-maroc-plus-de-2-5-tonnes-de-resine-de-cannabis-saisies-a-maghnia/121-la-droque-provient-du-maroc-plus-de-2-5-tonnes-de-resine-de-cannabis-saisies-a-maghnia?tmpl=component&print=1&start=20>

Ould Idoumou R. *Terrorists, traffickers forge union in African desert*. Magharebia. 24 février 2012.

[http://magharebia.com/en\\_GB/articles/awi/reportage/2012/02/24/reportage-01](http://magharebia.com/en_GB/articles/awi/reportage/2012/02/24/reportage-01)

Powelton F. Exclusif : une réunion secrète des cartels de la drogue en Guinée-Bissau, AQMI présente. Sahel Intelligence. 3 novembre 2010. <http://sahel-intelligence.com/2417-article145.html>

RFI. Niger: Abta Hamaïdi Mohamed, une «figure» du trafic transsaharien. Radio France International 17 juin 2011. <http://www.rfi.fr/afrique/20110617-niger-abta-hamaidi-une-figure-traffic-transsahelien>

Rühl B. Das Trans-Sahara Kartell. ARD Radio Feature. 27 mars 2013.

[http://web.ard.de/media/pdf/radio/radiofeature/sendemanuskript\\_trans\\_sahara\\_kartell.pdf](http://web.ard.de/media/pdf/radio/radiofeature/sendemanuskript_trans_sahara_kartell.pdf)

Sahara Media. Extradition d'Oumar Es Sahraoui au Mali : la Mauritanie prise à son propre jeu. Sahara Media. 24 août 2010.

[http://fr.sahamedias.net/Extradition-d-Oumar-Es-Sahraoui-au-Mali-La-Mauritanie-prise-a-son-propre-jeu\\_a1251.html](http://fr.sahamedias.net/Extradition-d-Oumar-Es-Sahraoui-au-Mali-La-Mauritanie-prise-a-son-propre-jeu_a1251.html)

Sahara Media. 20 détenus de la prison de Dar Naim extradés vers le Mali. Sahara Media. 28

septembre 2010. [http://fr.sahamedias.net/20-detenus-de-la-prison-de-Dar-Naim-extrades-vers-le-Mali\\_a1525.html](http://fr.sahamedias.net/20-detenus-de-la-prison-de-Dar-Naim-extrades-vers-le-Mali_a1525.html)

(Le) Sahel. Message du Ministre de la Justice à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre l'abus des substances illicites et des drogues : nécessité d'une synergie d'actions pour faire face au fléau. Le Sahel. 26 juin 2013.

[http://www.lesahel.org/index.php?option=com\\_k2&view=item&id=538:message-du-ministre-de-la-justice-a-loccasion-de-la-journee-internationale-de-lutte-contre-labus-et-le-traffic-illicite-des-drogues--necessite-dune-synergie-dactions-pour-faire-face-au-fleau&Itemid=102](http://www.lesahel.org/index.php?option=com_k2&view=item&id=538:message-du-ministre-de-la-justice-a-loccasion-de-la-journee-internationale-de-lutte-contre-labus-et-le-traffic-illicite-des-drogues--necessite-dune-synergie-dactions-pour-faire-face-au-fleau&Itemid=102)

Savage C. *U.S. Drug war expands to Africa, a newer hub for cartels*. New York Times. 21 juillet 2012.

<http://www.nytimes.com/2012/07/22/world/africa/us-expands-drug-fight-in-africa.html?pagewanted=all>

Siham A. *Marocco dismantles AQMI-linked drug network*. Magharebia. 18 octobre 2010.

[http://magharebia.com/en\\_GB/articles/awi/features/2010/10/18/feature-01](http://magharebia.com/en_GB/articles/awi/features/2010/10/18/feature-01)

Tlemçani S. Au Sahel, narcotrafiquants et terroristes se partagent le terrain. El Watan. 1<sup>er</sup> novembre

2010. [http://www.algeria-watch.org/fr/article/pol/geopolitique/narcotraficants\\_terroristes.htm](http://www.algeria-watch.org/fr/article/pol/geopolitique/narcotraficants_terroristes.htm)

Traoré D. Discours du Président de la Transition, Pr. Dioncounda Traoré, au 42<sup>ème</sup> Sommet de la CEDEAO. Maliweb. 28 février 2013.

<http://www.maliweb.net/news/cedea0/2013/02/28/article,130858.html>

Vardi N. *Al Qaeda's new business model: Cocaine and human trafficking*. Forbes. 12 août 2009.

<http://www.forbes.com/2009/12/18/al-qaeda-cocaine-business-beltway-al-qaeda.html>

Weiser B. *Citing terror defendant's motivation, judge shows sentencing leniency*. New York Times. 22 novembre 2012. [http://www.nytimes.com/2012/11/23/nyregion/judges-ruling-in-qaeda-terror-case-open-ideology-debate.html?pagewanted=all&\\_r=0](http://www.nytimes.com/2012/11/23/nyregion/judges-ruling-in-qaeda-terror-case-open-ideology-debate.html?pagewanted=all&_r=0)

Yacoub H. Algérie : d'un pays de transit à un pays consommateur. La Tribune. 22 juin 2012.

[http://www.latribune-online.com/suplements/cahiers\\_du\\_week-end/69357.html](http://www.latribune-online.com/suplements/cahiers_du_week-end/69357.html)

*Tous les sites Web ont été visités le 17 juillet 2013.*